

Survol

Les sociétés du monde entier doivent composer avec la rigueur accrue de l'application des lois sur la concurrence. Elles ont besoin d'avocats qui comprennent tous les aspects de la libre concurrence ainsi que les dangers liés aux monopoles et à la concentration.

Les avocats de nos bureaux des États-Unis, du Canada, de Russie et de la CEI, de Turquie et de Chine qui se consacrent au droit de la concurrence vous aident à vous y retrouver dans cet ensemble de dispositions législatives et réglementaires, qu'il s'agisse de vous représenter dans le cadre d'un litige complexe, de collaborer à une enquête gouvernementale ou de vous aider à respecter les règles antimonopole et antitrust.

Nous mettons notre connaissance des lois sur la concurrence et de leur application à votre service. Vous pouvez compter sur nous pour protéger votre entreprise. Nous avons obtenu des décisions qui ont désormais valeur de précédent et participé à des opérations uniques. Les rouages des processus d'application de la réglementation n'ont aucun secret pour nous. Tout en maintenant le cap sur vos objectifs commerciaux, nous gérons les enquêtes complexes, les processus de fusion et les litiges de concert avec vous. Ensemble, nous collaborons aux enquêtes menées par les autorités antitrust, nous obtenons les approbations nécessaires à l'égard d'acquisitions ou de coentreprises et nous atténuons le risque que les ententes commerciales soient contestées en justice.

Nos conseils éclairés sur les règles qui régissent les activités antitrust et les pratiques anticoncurrentielles vous donnent des munitions pour protéger vos intérêts. Que ce soit en participant au lancement de programmes de conformité à l'échelle mondiale ou en vous défendant contre des allégations de violation des lois antitrust, nos avocats sont toujours présents.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Aide de l'État
- Consultation et conformité en matière de concurrence et d'activités antitrust
- Le droit de la concurrence dans l'Union européenne
- Litiges en matière de concurrence
- Réglementation de la concurrence et des investissements étrangers au Canada
- Réglementation des fusions

Vos contacts clés

Personnes-ressources mondiales



Jörg Karenfort

Partner, Bruxelles

D+32 2 552 29 00

joerg.karenfort@dentons.com